



CHAMPIONNAT D'ECHECS DES JEUNES DE SAVOIE 2025-2026

Dimanche 19 octobre 2025

Règlement :

➤ Article 1 :

Le Comité Départemental des Cercles du Jeu d'Échecs de Savoie organise le Championnat Départemental des Jeunes de Savoie en collaboration avec l'Académie d'Échecs d'Aix Les Bains.

- **Lieu :**

Centre culturel et des Congrès Rue Jean Monard 73100 AIX LES BAINS

- **Horaires :**

Inscriptions des pupilles à cadets de 8h à 9h

Inscriptions des petits-poussins à poussins de 9h à 10h

Pupilles à Cadets M/F		Poussins et Petits poussins M/F	
Ronde 1	9h30	Ronde 1	10h30
Ronde 2	10h45	Ronde 2	11h20
Ronde 3	13h00	Ronde 3	12h10
Ronde 4	14h15	Ronde 4	14h
Ronde 5	15h30	Ronde 5	14h50
Ronde 6	16h45	Ronde 6	15h40
		Ronde 7	16h30

Résultats et remise des prix vers 18h00.

➤ Article 2 :

Sont admis les jeunes de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2025, licenciés dans un cercle de la Savoie. Ce tournoi est qualificatif pour le championnat des jeunes de la ligue ARA.

Il est prévu un tournoi par catégorie. Mais le nombre de tournois, de rondes et la cadence peuvent être modifiés en fonction du nombre de participants par catégorie, en limitant au maximum le regroupement de plusieurs catégories.

Les catégories :

- U8 (petits-poussins) né en en 2018 et après
- U10 (poussins) né en 2016/2017
- U12 (pupilles) né en 2014/2015
- U14 (benjamins) né en 2012/2013
- U16 (minimes) né en 2010/2011
- U18 (cadets) né en 2008/2009

La Ligue ARA fixe le nombre de qualifiés pour la phase ligue suivante dans chaque catégorie :

Catégorie Mixtes		
2	Minime	U16
2	Benjamin	U14
2	Pupille	U12
2	Poussin	U10
1	Petit-poussin	U8

Catégorie Filles		
1	Minime	U16
1	Benjamine	U14
1	Pupille	U12
1	Poussine	U10
2	Petite-poussine	U8

Les catégories « cadet » sont qualifiées directement pour le championnat de France des Jeunes.

➤ **Article 3 :**

Cadences :

➡ Pour les catégories de pupilles à cadets (licence B) :

6 rondes, selon la cadence suivante : **25 mn + 10 s par coup et par joueur**

➡ Pour les catégories poussins et petits poussins (licence B) :

7 rondes de **15 mn + 5 s par coup et par joueur**

➤ **Article 4 :**

Droits d'inscription : 5€

Préinscriptions possibles auprès de Romain Billotti romainbillotti@hotmail.fr ou Jean-Pierre MERCIER mercier.jeanpierre@gmail.com (ou sms whatsapp 06.15.40.29.71)

Seront appariés pour la 1^{ère} ronde tous les joueurs licenciés présents et qui auront réglé leur droit d'inscription.

➤ **Article 5 :**

Les règles du jeu sont celles de la Fide (Congrès de Chennai aout 2022) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Les appariements se feront au Système Suisse intégral (C.04.1, C.04.2 & C.04.3 Fide Handbook / version adoptée au 93^{ème} congrès — Chennai 2022) à l'aide du logiciel Papi 3.3.8.

Selon l'annexe A sur les Échecs Rapides, l'Article A.5 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

Aucun téléphone ou appareil électronique ne sera accepté dans la salle de jeu.

Au-delà de 10 minutes de retard (pour les catégories petit-poussin et poussin) et de 15 minutes de retard (pour les autres catégories), la partie est considérée comme perdue pour le retardataire.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Toute absence non justifiée auprès de l'arbitre sera signalée à la Direction des Tournois (FFE) qui appliquera la sanction requise.

En participant à une compétition homologuée, le joueur accepte de jouer sous le contrôle d'un arbitre disposant de toute l'autorité nécessaire pour veiller à l'application des règles du jeu.

Face à une décision de l'arbitre au cours du jeu un joueur ne peut qu'obtempérer. Il doit s'il le désire, faire appel oral dès l'incident et continuer la partie.

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur. Tout contrevenant s'expose à des sanctions disciplinaires.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

➤ **Article 6 :**

Les appariements se font au système suisse intégral si nécessaire tournoi toutes-rondes, à partir du ELO rapide, avec l'aide du programme PAPI 3.3.8.

Le classement est établi :

- Au nombre de points.
- Et dans l'ordre, Buchholz tronqué, Buchholz, Performance.
- Si besoin pour le système toutes rondes au Koya et SB.

Les titres de champion et championne de Savoie 2025 seront attribués au premier et à la première de chaque catégorie. Pour prétendre au titre de champion(ne), vice-champion(ne) et à la qualification au championnat de ligue. Il faudra avoir joué toutes les rondes.

Les qualifié(e)s iront à la phase Ligue ARA du Championnat de France.

➤ **Article 7 :**

Les joueurs qualifiés s'engagent à prévenir l'organisateur du championnat de la ligue ARA en cas de forfait, ceci pour permettre l'éventuel repêchage d'autres joueurs.

Les arbitres

Les organisateurs

Romain BILLOTTI *Arbitre Fédéral d'Open2* (AFO2)

Le CDJE73

Jean-Michel COMBAZ *Arbitre Club* (AFC)

L'AEA

Didier WANTIER *Arbitre Club* (AFC)

Jean-Pierre MERCIER (AFC)